Vie étudiante et associative

En 2005, l'université a placé la vie étudiante au centre de son dispositif en créant un service de la vie étudiante. Depuis, elle n'a cessé de renforcer et d'amplifier sa dynamique : développement de soutiens financiers ou matériels aux associations, élections d'un·e vice-président·e étudiant·e - renouvelé tous les 2 ans, qui concentre son action sur ce domaine, création d'une Commission de Développement de la Vie Etudiante et Associative (CDVEA).

Aujourd'hui, le **Pôle accueil et accompagnement de la vie étudiante et de campus (DiVEC)** est là pour apporter ce soutien à la vie associative et aux projets étudiants.

Une maison

À l'Université Bordeaux Montaigne, les étudiant·e·s ont leur maison : la Maison des étudiants (MDE). Lieu accueillant avec son vaste hall équipé de longues tables idéales pour des réunions de travail comme de détente, ses points infos, son auditorium, sa buvette. Visitez-là !
Elle accueille aussi le Service culture qui contribue quotidiennement à la valorisation de l'ensemble des manifestations culturelles ou citoyennes.

Des associations étudiantes

L'Université Bordeaux Montaigne dispose d'un important tissu associatif, répondant soit à des besoins spécifiques de filières d'enseignement, soit à développer des projets dans différents domaines (culture, sport, solidarité internationale,...).

Accédez à l'annuaire de toutes les associations !

Des soutiens financiers ou matériels

Le Pôle accueil et accompagnement de la vie étudiante et de campus (DiVEC) vous accompagne pour la mise en place de vos projets, conseils, encadrement, financements.

- Télécharger le fichier «Guide-indispensables-vie-etudiante.pdf» (2.1 Mo)